

Forêts : près de 14.000 propriétaires réunis dans une coopérative d'exploitation forestière

by Les Echos - mardi, décembre 31, 2024

<https://www.correspondances.fr/forets-pres-de-14-000-proprietaires-reunis-dans-une-cooperative-dexploitation-forestiere/>

Trois coopératives basées en Lorraine, Alsace et Normandie se rassemblent pour former Forêt d'ici. La nouvelle entité promet à 13.800 propriétaires forestiers une gestion plus durable et une meilleure commercialisation de la ressource.

C'est une opération d'ampleur dans l'univers forestier. Une assemblée générale organisée à Nancy vient d'acter la fusion des coopératives Forêt & Bois de l'Est, Cosylval et Nord Seine Forêt 2A, basées respectivement en Lorraine, Alsace et Normandie. La nouvelle entité, baptisée Forêt d'ici, regroupe 13.800 propriétaires répartis sur trois départements des quarts nord et est de la France et totalise 200 salariés pour 100 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2023.

Basée à Epinal (Vosges) où se situait le siège social de Forêt & Bois de l'Est, la nouvelle coopérative compte six agences opérationnelles à Troyes (Champagne-Ardenne), Besançon (Bourgogne-Franche-Comté), Schiltigheim (Alsace), Compiègne (Oise - Ile-de-France), Amiens (Artois - Picardie) et à Vieux-Manoir (Normandie).

Contexte prometteur

La fusion repose sur une vision partagée de l'exploitation forestière basée sur le principe de la vente « bord de route » de bois cubé, classé et vendu rapidement à des scieries sur la base de contrats d'approvisionnement préalables. Préférée à la vente d'arbres sur pied, cette méthode permet aux industries de transformation de sécuriser leur approvisionnement et de programmer leurs investissements.

La fusion intervient dans un contexte prometteur, le Fonds pérenne forestier doit mobiliser 10 milliards d'euros sur 10 ans à compter de cette année. Les dirigeants de Forêt d'ici saluent l'ambition de ce programme national qui prévoit la plantation d'un milliard d'arbres. Ce rapprochement doit leur permettre d'en bénéficier plus largement.

Entre 2019 et 2021, les trois coopératives ont entièrement consommé les quelque 11 millions d'euros d'aide inscrits dans le plan de relance. Ces fonds les ont aidés à faire face à la crise des scolytes, qui a ravagé les résineux de l'Est de la France, et à celle de la chalarose du frêne, qui a décimé les massifs de l'Ouest. Avant même la fusion, les adhérents de Forêt d'Ici ont replanté l'an dernier 60 essences différentes. La coopérative intègre une cellule recherche & développement qui sélectionne les variétés les mieux adaptées aux aléas du changement climatique.

Bois d'oeuvre feuillu

La nouvelle entité deviendra l'un des premiers fournisseurs de bois d'oeuvre feuillu notamment destiné aux charpentes.

Elle confortera ses positions sur le résineux, très présent dans les forêts de l'Est et utilisé dans la construction et dans l'emballage. Réunies, les forêts de Champagne-Ardenne, de Picardie et de l'Oise apporteront de nouvelles ressources de peuplier, qui entre dans la fabrication de contreplaqué.